



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DE FORMATION

L'habitat participatif et coopératif, un levier de production du logement innovant

Cette formation, organisée par Habitat & Partage, société coopérative d'intérêt collectif, propose de faire un tour d'horizon des différentes possibilités de produire du logement en impliquant les citoyens. Cette formation est destinée aux professionnels de l'immobilier, de l'aménagement, du bâtiment ainsi qu'aux élus et techniciens de collectivités territoriales.

Quand les habitats participatifs se concentrent autour des enjeux du vivre-ensemble, l'habitat coopératif propose un modèle de logement non spéculatif. Dans chaque cas, l'habitant est au cœur du projet. Nous découvrirons chaque modèle, leurs besoins d'implication, les méthodologies de travail adaptées et les solutions auxquelles elles répondent.

- Objectifs de la formation -

Le logement connaît une crise majeure en France. Il devient très difficile de trouver un logement abordable, notamment dans des zones tendues et de trouver un logement qui offre une vie sociale avec ses voisins. La coopérative d'habitation est un outil de production de logement très développé dans d'autres pays (Canada, Suisse, Allemagne,...) mais très peu connu en France. Seuls quelques projets de coopératives d'habitants, projets indépendants les uns des autres, existent. Ces dernières, ne permettant pas de démocratiser l'habitat participatif et coopératif à grande échelle, les coopératives d'habitation représentent une solution de production d'habitat participatif et coopératif à grande échelle, pour des territoires désireux de proposer une autre manière d'habiter son logement. De nombreuses collectivités et acteurs de l'habitat participatif sollicitent Habitat & Partage pour un développement de notre coopérative sur leur territoire. Seulement notre coopérative a fait le choix de servir un projet de territoire, installé sur la région lyonnaise et de soutenir le développement d'autres coopératives sur d'autres territoires.

Aujourd'hui, 10 ans après notre création, nous proposons des formations et tutorats pour accompagner des porteurs de projet à développer leur propre coopérative d'habitation.



Les objectifs de la formation sont de :

- approfondir les spécificités d'une coopérative d'habitation,
- comprendre le modèle économique et juridique d'une telle entreprise,
- comprendre les enjeux de la gouvernance, incluant d'autres sociétaires que les habitants

Le but de la formation est de comprendre les principaux piliers d'une coopérative d'habitation pour que les porteurs de projets puissent mieux appréhender les enjeux de développement de leur propre coopérative sur leur territoire.

- Durée du parcours et lieu -

La formation se déroule sur une journée (7 heures).

Lieu : en présentiel, dans les locaux d'Habitat & Partage, 245 rue Duguesclin, 69003 Lyon

- Publics -

Cette formation s'adresse particulièrement aux professionnels de l'immobilier, de l'aménagement et de la construction issus des secteurs suivants : Collectivités, Aménageurs, Opérateurs, Bailleurs, Architectes, Bureaux d'études, AMO, AMU,...

Jauge maximale : 15 participant.e.s.

- Pré-requis -

Pré-requis pédagogiques et techniques :

Aucun

- Programme de formation -

Formation en présentiel – 1 journée de 9h à 17h30 (horaires à confirmer par le formateur)

Module 1 : L'habitat participatif et coopératif

Compétences mobilisées :

- comprendre ce qu'il en retourne
- savoir distinguer les différentes formes d'habitat participatif et coopératif
- comprendre les enjeux de société auxquels ils apportent des solutions

Éléments explorés dans ce module :

- Notions et principes structurants : définition, réglementation, histoire, modèles à l'étranger,

structuration professionnelle, réseaux existants ;

- Les réponses aux enjeux de société : publics cibles, valeurs, modèle économique et juridique, gouvernance, ressources

Évaluation du module : échanges et questions-réponses entre les intervenants et les participants

Module 2 : Les méthodes de travail, les modèles économiques

Compétences mobilisées :

- Parcourir un planning opérationnel ;
- Comprendre les enjeux de la participation citoyenne et son encadrement
- Comprendre les postures et rôles des autres parties prenantes
- Visiter les modèles économiques et juridiques

Éléments explorés dans ce module :

- Atelier participatif et immersif : jeu de rôle autour d'un projet d'habitat participatif (Du lancement de la dynamique habitante au vivre-ensemble).
- Animations coopératives pour explorer les rôles et postures de chacun.e

Évaluation du module : échanges et questions réponses entre les intervenants et les participants





- Déroulé -

Ce déroulé est à titre indicatif. Il pourra être modifié à la marge en fonction des attentes des stagiaires réceptionnés en amont.

Jour 1 : Matinée

- 9h– 10h00 accueil des participants et présentation de la formation
 - Accueil convivial – Jeux d’interconnaissance
 - Présentation du formateur et des stagiaires
 - Présentation du programme et des objectifs de la formation
 - Adéquations entre programme et attentes des stagiaires

- 10h – 10h30 : Introduction à l’habitat participatif et coopératif
 - Que dit la loi ?
 - L’histoire de ces mouvements

=> Powerpoint avec temps de questions / réponses

- 10h30-10h45 : Pause

- 10h45-12h00 : Les différentes formes d’habitat participatif et coopératif
 - Présentation des différentes formes
 - Retours d’expériences et témoignages

=> Powerpoint avec temps de questions / réponses

- 12h-13h15 : Pause déjeuner

Après-midi

- 13h30-15h : Le planning opérationnel et l’implication des usagers
 - Les processus de participation aux différentes étapes d’un projet
 - Les rôle et postures de chaque acteur, au service du projet

=> Mise en situation

- 15h -15h15 : Pause

- 15h15-17h : Les modèles économiques et juridiques
 - Les différentes organisations financières de chaque modèle
 - Etude de cas : Travail en sous-groupe sur un cas pratique

- 17h-17h30 : Clôture

- Compétences acquises -

Les compétences acquises sont les suivantes :

- Saisir les différences de modèle d'habitat participatif et coopératif ;
- Intégrer les usagers habitants dans les modes de produire du logement ;
- Découvrir les modèles économique et juridique.

- Intervenant -

Cette formation est organisée par la **SCIC Habitat & Partage**

Benjamin PONT, fondateur directeur général - SCIC Habitat & Partage



Après 10 années d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en habitat et aménagement durable et de responsabilité managériale au sein d'ELAN, filiale du groupe Bouygues Construction, Benjamin a fondé en 2015 Habitat & Partage, soucieux de développer de nouvelles formes d'habiter et de vivre ensemble.

Je dirige la coopérative au quotidien et en assure son développement. Je continue également d'accompagner, conseiller et former des groupes d'habitants ainsi que des professionnels qui souhaitent innover dans leur manière de produire du logement.

- Les modalités pédagogiques et techniques de la formation

Modalités pédagogiques

Mixité des modes et des temps d'apprentissage

Afin de favoriser l'apprentissage, et d'adapter les modes pédagogiques à chaque participant, la formation permettra d'alterner :

- des temps théoriques en face à face avec le formateur,
- des temps de question/réponses en groupe,
- des temps d'échanges en groupe de pairs.

Un parcours pédagogique actif

Dans le cadre de l'acquisition de savoir-faire et savoir-être, les participants seront amenés à contribuer aux échanges et réflexions abordées lors de la formation. Ils seront invités à partager leurs expériences, exemples concrets, ou questions fréquentes pour enrichir leur parcours d'apprentissage et adapter les savoirs théoriques à leurs pratiques.



Evaluation continue des acquis

L'évaluation des acquis des séquences de la formation se fait tout au long de la formation à travers des échanges. Des temps réguliers sont organisés pour faire le point sur les apprentissages de la journée et les besoins de chaque participant dans l'acquisition des compétences attendues.

Modalités handicap

Les modalités pédagogiques peuvent être adaptées et les besoins spécifiques peuvent être pris en compte. Les ressources peuvent par exemple prendre diverses formes : écrits, supports vidéos. Pour tout renseignement sur l'adaptation du parcours, n'hésitez pas à contacter le formateur.

- Les modalités de suivi et d'évaluation de la formation -

Modalités de suivi

Dans les 7 jours qui précèdent la formation

Les participants ou le commanditaire recevront un e-mail comprenant une convocation, le règlement intérieur ainsi que le livret d'accueil.

Le jour de la formation

Une attestation d'assiduité produite par l'organisme de formation sera remise aux participants, elle sera à co-signer par les participants.

En fin de formation

- Une évaluation de la formation sera proposée
- Une attestation de formation sera délivrée aux participants
- Des certificats de réalisation seront délivrés au commanditaire

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation

A chaque séquence, les formateurs sondent la satisfaction et l'adéquation des modalités pédagogiques et des contenus attendus au travers de questions-réponses.

À la fin de la formation

En fin de formation, les participants sont invités à compléter un questionnaire de satisfaction. Ce questionnaire comprend l'intitulé de la formation, la date et le lieu de la formation. L'évaluation peut rester anonyme.

En application du décret 2015-790 l'évaluation porte à minima sur :

- la cohérence entre les objectifs définis et la formation dispensée
- la cohérence entre les attentes du participant et la formation dispensée



- la qualité des conditions d'accueil (locaux, matériel, etc.)
- la qualité des moyens pédagogiques mis en œuvre (supports, etc.)
- la qualité pédagogique du formateur / intervenant.

Le participant donne également une appréciation globale.

Une zone de commentaire libre est prévue afin de recueillir toute suggestion d'amélioration de la part des participants.

- Coût -

Le coût total de ce parcours de formation de 7 heures est de 660 € par participant.e (Tarif partenaires sociétaires 550€).

Pour les demandes de prises en charge OPCO, merci de solliciter un devis auprès de notre organisme de formation Travail & Transitions : [Travail & Transitions - Se former pour changer la société](#)

En cas de non prise en charge par votre OPCO, merci de solliciter le formateur ou la référente administrative (voir ci-dessous) pour la réalisation d'un devis.

- Informations complémentaires -

Pour toute **question d'ordre pédagogique**, nous vous invitons à contacter le référent pédagogique de cette formation : Monsieur **Benjamin Pont**, [benjaminpont\(at\)habitatetpartage.fr](mailto:benjaminpont(at)habitatetpartage.fr) - 06 65 38 18 75

Pour toute **question concernant les aspects administratifs** de la formation ou des possibilités de **financements**, nous vous invitons à consulter la Foire Aux Questions et à contacter la référente administrative de la formation : Madame **Marie Demode**, [mariedemode\(at\)habitatetpartage.fr](mailto:mariedemode(at)habitatetpartage.fr) - 06 81 65 53 08

Ouvrages références :

- Choisir l'habitat partagé : L'aventure de Kratwerk, Adrien Poullain
- Les clés de réussite de l'habitat participatif : Mes expériences du vivre ensemble, Audrey Gicquel
- Halte à la spéculation sur nos logements - Les solutions pour habiter à nouveau les villes, Isabelle Rey-Lefebvre